

Établissement
d'enseignement
artistique de la
Communauté
d'Agglomération

aap@grandparissud.fr

www.grandparissud.fr/equipements/classe-preparatoire-arts-visuels-site-de-la-ferme-du-bois-briard



Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

Plan d'Accès

Arts visuels Site Grand Bourg Évry- Courcouronnes

RER D : Arrêt Grand-Bourg

BUS

407 Évry Aunettes – Ris-Orangis
Arrêt : Champs-Élysées Grand Bourg

408 Évry Mairie – Gare du Bras de Fer
Arrêt : Champs-Élysées Grand Bourg

EN VOITURE

PAR N104

En venant de Paris, prendre la sortie Champs-Élysées / Les Pyramides / Clinique de l'Essonne puis prendre à gauche (boulevard des Champs-Élysées).
Continuer toujours tout droit. A partir du rondpoint, suivre « Ateliers d'arts plastiques ».
Le service se situe à droite dans le parc du Château Bataille.

Arts visuels Site la Ferme du Bois Briard Évry –Courcouronnes

RER D : Arrêt Évry- Courcouronnes

Le RER D puis un des deux bus

BUS

403 Soisy-sur-Seine – Bondoufle
Imprimerie nationale
Arrêt : Bois Briard

414 Evry Courcouronnes
Centre – Le Plessis –
Pate la Tremblaie
Arrêt : Bois Briard

EN VOITURE

PAR N104

En venant de Paris, Prendre la sortie 34 continuer la sortie 34 continuer sur l'avenue du 8 mai 1945.
Au rond-point du Parlement européen - Continuer tout droit boulevard Jean Monnet - Continuer tout droit. La Ferme du Bois Briard est indiquée.



RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Niveau d'études

Diplôme (s) et date (s) d'obtention.....

Dernier établissement fréquenté (préciser le niveau)

Eventuelles pratiques en arts visuels

Langue (s) étrangère (s) pratiquée (s)

CONDITIONS D'ADMISSION

La classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art des Arts Visuels* est ouverte aux titulaires du baccalauréat (général, technologique ou professionnel) âgés de moins de 25 ans.

L'admission se fait sur entretien devant un jury avec exposé des motivations du candidat et présentation d'un dossier – même succinct – de recherches personnelles (carnets de croquis, photographies, collages, vidéos, notes d'intention, notes d'après les expositions visitées, etc.) et de sujets imposés.

*La classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art des Arts Visuels ne figure pas sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche Parcours Sup

Signature de l'étudiant Signature du ou des responsables légaux ou tuteur

La classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art des Arts visuels reçoit le soutien du département de l'Essonne et du Ministère de la Culture et de la Communication. Elle fait partie de l'Association nationale des Prépas Publiques aux Ecoles Supérieures d'Art (APPEA)

